

SUBVENTIONS DE RECHERCHE RRCRC-CRC-FBAUC SUR LE CANCER DU REIN CRITÈRES DU PROGRAMME POUR 2021

Généralités

Le Réseau de recherche sur le cancer du rein du Canada (RRCRC) a créé un partenariat avec Cancer du rein Canada (CRC) et la Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada (FBAUC) en vue de fournir un soutien financier aux projets de recherche sur le cancer du rein menés au Canada.

Dates importantes

Date limite de soumission : 9 Avril 2021

Notification provisoire de la date du finaliste : 30 Avril 2021 (La date peut être révisée) Date de présentation des finalistes provisoires (si nécessaire) : Réunion du Future recherche sur le cancer du rein du Canada (RRCRC) - Mai 2021 date à déterminer.

Objectifs et portée

L'objectif du programme de subvention de recherche sur le cancer du rein RRCRC-FBAUC est de soutenir la recherche évaluée par des pairs qui favorise l'excellence dans la recherche sur le cancer du rein.

Les subventions seront attribuées aux lauréats (ou à l'établissement où les lauréats effectueront leurs travaux, au nom des lauréats, le cas échéant). On prévoit que deux subventions seront accordées, d'une valeur de 50 000 \$ chacune, pour une année; les fonds totaux pourront aller jusqu'à 100 000 \$ (50 000 \$ provenant de la FBAUC et 50 000 \$ de RRCRC). Le financement sera fourni sur une période de rendement de 12 mois. Le montant des subventions dépend des demandes et de la qualité des demandes.

Admissibilité

Le chef de projets du RRCRC recevra et traitera les soumissions. Les subventions seront octroyées en fonction des critères suivants :

- Ce prix de recherche est destiné à appuyer un membre du corps professoral ou un stagiaire au Canada.
- Le superviseur doit être un membre actif du RRCRC et/ou de l'AUC.
- Le lauréat accepte de fournir un rapport d'étapes, y compris un plan de publication, au RRCRC pour la diffusion des résultats de l'étude.
- La préférence de subvention peut être accordée aux bénéficiaires pour la première fois.

Projets de recherche admissibles

Les projets soumis doivent consister en des travaux de recherche sur le cancer du rein. Les projets de science fondamentale et de recherche clinique seront acceptés. La préférence peut être accordée aux jeunes chercheurs et aux nouveaux projets pilotes qui n'ont pas déjà été financés.

L'étude doit être terminée au plus tard 12 mois suivant la réception des fonds; le renouvellement n'est pas systématique. La demande proposée doit être un projet « indépendant ».

Projets de recherche non admissibles

Les types de projets suivants ne sont pas admissibles :

- Les projets financés adéquatement par une autre source, y compris le gouvernement ou les commanditaires de l'industrie, ne seront pas admissibles, à moins que le candidat ne montre que le financement est destiné à une partie distincte du projet/de la recherche et se distinguant de la partie à laquelle la soumission se rapporte.
- Les projets portant sur la mise au point de produits pharmaceutiques (y compris les études sur les indications non approuvées des médicaments) et/ou la comparaison de produits ou la promotion de produits ne seront pas pris en compte.

Critères d'examen

Les projets soumis au programme de subvention RRCRC-CRC-FBAUC seront examinés et approuvés par les membres désignés du RRCRC, de CRC et de la FBAUC. Les projets soumis seront évalués en fonction des critères suivants :

1. Mérite scientifique :
 - a. Justification des travaux
 - b. Originalité
2. Méthodologie
3. Répercussions
 - a. Contribution à l'avancement des connaissances scientifiques dans le domaine thérapeutique pertinent
 - b. Pertinence clinique ou valeur clinique potentielle et applicabilité
4. Faisabilité
 - a. Faisabilité du plan de l'étude, méthodologie, analyse
 - b. Puissance statistique et taille de l'échantillon suffisantes
 - c. Calendrier proposé
5. Budget
6. Compétences du candidat et de l'équipe de soutien
7. Soutien et ressources offerts par l'établissement

Échelle d'évaluation

- Les demandes seront classées selon une échelle de 1 à 10, selon les critères ci-dessous :
- Thème de l'étude en accord avec les priorités de la subvention/bourse
- Synopsis du projet soumis (question de recherche importante)
- Objectifs/hypothèses
- Mise en contexte
- Plan et méthodologie
- Chercheur/environnement/superviseur/infrastructure
- Points forts les plus pertinents du projet soumis
- Points faibles les plus pertinents du projet soumis

Processus de soumission

- Le formulaire de demande dûment rempli ainsi que tous les documents à l'appui sont requis.
- La demande remplie doit être soumise par voie électronique au bureau du FBAUC www.cuasf.org au plus tard le 9 Avril 2021. Une confirmation par courriel sera envoyée après réception de votre soumission.
- La documentation reçue après la date de clôture ou les demandes incomplètes ne peuvent être retournées au candidat.

Lignes directrices pour la soumission

Voici des suggestions pour la préparation de la demande de subvention.

Le projet de recherche ne doit pas dépasser **5 pages dactylographiées en caractères à 12 points** (plus le formulaire de demande, les références, les figures et la documentation à l'appui).

Les rubriques suggérées incluent:

- 1) Énoncé des objectifs
- 2) Brève revue de la littérature et état de la question
- 3) Hypothèses
- 4) Plan et méthodologie
- 5) Analyse des données
- 6) Budget proposé
- 7) Page de résumé

De plus, la documentation à l'appui suivante doit accompagner la demande :

- 1) La preuve de l'approbation appropriée du comité d'éthique ou de la demande d'approbation doit être incluse avec les formulaires de consentement lorsque des sujets humains participeront à l'étude.
- 2) Lettre d'appui et d'engagement de la part du directeur du département/de la division indiquant le niveau de soutien de l'établissement et de l'université.
- 3) Deux lettres de recommandation, au moins une provenant d'une source externe.
- 4) Curriculum vitae actuel du candidat et du superviseur.

Obligations pour les lauréats

- 1) Présentation des résultats de leurs travaux de recherche au FCCR Avenir (présentation soutenue financièrement) ainsi qu'à d'autres réunions nationales et soumission de leurs travaux pour publication dans des périodiques avec comité de lecture.
- 2) Reconnaître le soutien du RRCRC, de CRC et de la FBAUC dans toutes les présentations et publications.
- 3) Soumettre un rapport d'étapes intérimaire et un rapport final aux dates déterminées au moment de l'octroi de la subvention.
- 4) Soumettre une copie de toute publication au chef de projets du RRCRC.

Considérations financières

Le montant de chaque subvention doit inclure les coûts directs (coûts de main-d'œuvre et de conduite de l'étude), les frais généraux de l'établissement (le cas échéant), les coûts des médicaments (le cas échéant) et les coûts indirects (publication, droits de licence de logiciels et frais des CER). Chaque paiement sera effectué par tranches en fonction des étapes franchies, un maximum de 50 % du financement étant fourni au début du projet. Les établissements devront renoncer aux frais généraux qui pourraient autrement s'appliquer à la recherche financée par l'industrie.

Questions

Faites parvenir vos questions à :

La Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada

Anil Kapoor, MD, FRCSC Chair, Scientific Council

c/o Ms. Marfisa Defrancesco

marfisa.defrancesco@cua.org

T: (514) 395-0376 ext:29